

Mes bons coups !

Par Gilles David

20 septembre 2016

J'aimerais vous parler de trois « bons coups » dont je suis fier en lien avec la justice réparatrice qui ont été réalisés et réussis grâce à de précieux collaborateurs.

Le premier bon coup est le programme **VISA (Violence Interdite sur autrui)** fondé en 1991 au pénitencier de la Montée St-François à Laval pour aider les pères incestueux incarcérés à se réhabiliter. À cette époque, c'était très audacieux d'offrir un traitement, « en dedans » (en prison), à des agresseurs sexuels. Cet exploit a été rendu possible grâce aux directeurs de cet établissement messieurs Guy Villeneuve et Gilles Côté, et à la créativité et à la compétence de mesdames Line Bernier, psychologue et Marielle Mailloux, agente de libération conditionnelle., sans qui ce programme n'aurait pas existé pendant plus de 20 ans.

Très tôt, ce programme a eu quelques bonnes intuitions qui s'apparentent à la justice réparatrice. Ainsi, au cours de la thérapie, des victimes venaient livrer un témoignage aux offenseurs ; on s'est vite rendu compte de l'effet thérapeutique immense que produisaient ces rencontres. D'autre part, on invitait et on aidait les offenseurs à poser des gestes de réparation tant auprès de leur (s) victime (s) que de la communauté. Enfin, en cours de traitement, on établissait des contacts avec des membres de la communauté concernée par le délit de ces hommes : parenté, professionnels, employeur, etc.

En somme, le programme VISA pratiquait de façon modeste et embryonnaire la justice réparatrice avant même qu'elle existe officiellement.

Le deuxième bon coup auquel j'ai été mêlé, ce sont les **R.D.V. -Inceste (Rencontres détenus- victimes)**. Il s'agissait de sessions de six ou sept rencontres qui regroupaient des offenseurs et des victimes d'inceste, quelques représentants de la communauté et deux animateurs-thérapeutes.

Ce projet a commencé en 2002-2003 grâce à l'initiative de madame Claire Messier qui avait recruté un groupe de victimes d'inceste « reconstruites » et intéressées à rencontrer d'ex-abuseurs à des fins de « réparation » et de « réconciliation ». Cette expérience bénéficia aussi de l'enthousiasme et des habiletés thérapeutiques de madame Thérèse de Villette, co-fondatrice du C.S.J.R. Ce fut la première d'une longue série de sessions R.D.V.-Inceste réalisées dans plusieurs pénitenciers, organismes communautaires et « groupes de soutien ». Avec la démarche R.D.V.-Inceste, on avait trouvé une dynamite qui permettait de restaurer des relations paralysées depuis longtemps.

Le troisième bon coup dans lequel j'ai été impliqué, c'est le projet « **VASE** » (**Vaincre les abus sexuels de mon Enfance**) offert aux détenus ayant été abusés sexuellement en jeune âge. Ici encore le projet a commencé grâce à l'initiative de monsieur Jean Côté, aumônier au minimum de Ste-Anne, qui a recruté les premiers participants désireux d'alléger leur vie du poids de cette épreuve. On bénéficia aussi de l'expérience de madame Christine Sauvageau. Ce projet fut réalisé dans divers pénitenciers entre 2007 et 2012, alors qu'il connut une fin mystérieuse sous des « foudres administratives ».

Il est vrai que ce n'est pas la principale mission des services correctionnels de soulager et de « guérir » les détenus de certains handicaps qui hypothèquent leur vie, comme l'absence de scolarisation, l'alcoolisme, les abus sexuels ou la violence dans leur enfance, etc.

Mais la prison et la durée de la détention permettent de remédier à ces lacunes, au grand bénéfice des détenus et de la société elle-même.

Je n'arrive pas à comprendre que la haute direction du S.C.C., et les grands fonctionnaires de l'état laissent tomber des projets aussi rentables pour la société.